Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain

PROGRAMME NOUVELLES INITIATIVES DU CRIR – Concours 2026-2027

Tableau : Critères d'évaluation et pondération

Critères **À noter : La considération des enjeux d'équité, diversité, inclusion et accessibilité (EDIA) est un critère transversal qui doit être noté à travers les critères ci-dessous.**	**Pondération**
1. Originalité de l'idée et contribution à l'avancement des connaissances; pertinence par rapport à la mission et les objectifs stratégiques du CRIR	15 points
2. Justification, lien avec le besoin clinique, objectifs.	20 points
3. Approche méthodologique	20 points
4. Le projet encourage les collaborations et le partage d'expertises (projet multi-sites, inter-axes et/ou incluant des partenariats externes). Si un projet n'y prête pas, c'est la qualité et la pertinence de la justification qui doit être évaluée.	10 points
5. Retombées dans le milieu de réadaptation/autres milieux	15 points
6. Faisabilité	10 points
7. Activités de mobilisation et appropriation des connaissances, implication des personnes utilisatrices de connaissances.	10 points
Total	**100 points**